

Fabienne HENRY
Illustrations de Perrine Chassigneux

Guide du parcours scolaire de l'enfant différent

Les outils indispensables pour
accompagner un enfant
TDAH / Dys / HPI / TSA

DUNOD

Illustration de couverture © ayelet-keshet - Adobe Stock
Composition : Publilog

Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements

d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour

les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.

Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du

Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).



© Dunod, 2022

11, rue Paul Bert, 92240 Malakoff

www.dunod.com

ISBN 978-2-10-083875-2

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2^e et 3^e a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

AVANT-PROPOS

Ce guide, au moment où il sort, tient compte des dernières évolutions réglementaires. Toutefois, de nouvelles directives voient le jour régulièrement et font évoluer la prise en charge des enfants « différents ». Il se peut donc que dans quelques mois, les démarches, les décrets, les acronymes changent.

Pourquoi cet ouvrage ? J'ai voué une grande partie de ma carrière professionnelle aux élèves ayant des profils différents, à tous ceux qui ne rentrent pas dans le moule prévu par les établissements scolaires classiques. Référente pour la scolarité des élèves en situation de handicap, je conseille, accompagne et oriente chaque année des centaines de familles vers les différentes solutions possibles. Sur le terrain pendant plus de 25 ans en tant que professeure de mathématiques puis enseignante spécialisée et formatrice, je continue d'animer des stages et des conférences sur les enfants à besoins éducatifs particuliers.

Ces pages constituent le fruit de mon expérience, de milliers d'échanges avec les enfants, les parents, les écoles, les professionnels de santé et les organismes spécialisés dans l'accompagnement de la scolarité des enfants, quelles que soient leurs différences. J'ai écrit ce guide parce qu'il est tellement plus facile pour un professionnel de disposer d'un support efficace, simple et précis que de rechercher par soi-même des pistes incertaines sur des informations incomplètes.

Ce livre est là comme un outil précieux pour les professionnels qui accompagnent les familles dans les différentes démarches. Il donne des réponses à la plupart des grandes interrogations. En tant que chefs d'établissement, enseignants, CPE, psychologues de l'EN, professionnels de santé, AESH, associations..., il n'est pas toujours simple de répondre aux questions des parents. Cet ouvrage apporte des clarifications simples et précises pour conseiller les familles sur les différentes démarches à accomplir.

Parfois un enfant a besoin de la mise en place d'un parcours spécifique pour évoluer, les procédures sont complexes et fastidieuses. Les acronymes sont nombreux et peu compréhensibles : le glossaire donne un décodage rapide des différentes abréviations existantes. L'index permet très vite de retrouver les informations utiles et fait de cet ouvrage un véritable guide qui peut se lire en fonction des besoins rencontrés. Son usage facile le rend également accessible aux parents.

Et si les enfants « différents » étaient l'avenir de notre société, d'une société plus humaniste intégrant dans les apprentissages les évolutions et les enseignements apportés par de nouvelles approches ? Et si grâce à eux la vision globale des apprentissages pouvait évoluer ? À l'heure où tout le monde parle d'école inclusive, il devient indispensable de positionner leur différence au cœur de l'école !

SOMMAIRE

Avant-Propos	3
Chapitre 1. Repérage d'un enfant « différent » « <i>Mon enfant est-il vraiment différent ?</i> »	7
Chapitre 2. Le fonctionnement d'un établissement scolaire et les différents interlocuteurs « <i>Qui peut m'aider ?</i> »	47
Chapitre 3. Les dispositifs et orientations en fonction de l'âge de l'enfant « <i>Quels sont mes choix possibles ?</i> »	97
Chapitre 4. Les différents dossiers existants « <i>Comment monter mon dossier ?</i> »	129
Chapitre 5. Les délais et les finances « <i>Combien de temps ça prend et combien ça coûte ?</i> »	147
Chapitre 6. Les recours possibles « <i>Je ne suis pas d'accord : que faire ?</i> »	161
Chapitre 7. Témoignages	173
Glossaire	219
Index	227
Table des matières	231



CHAP 1

Repérage d'un enfant « différent »

« *Mon enfant est-il vraiment différent ?* »

.....
Élever un enfant représente une aventure humaine extraordinaire. Cela amène les parents à se poser une multitude de questions.

Un enfant est toujours unique. Son évolution est souvent remplie d'interrogations. En tant que professionnel, vous pouvez être confrontés aux questions suivantes :

- « Mon enfant se développe-t-il comme les autres ? »
- « Est-il en retard ? En avance ? »
- « Vers qui se tourner pour répondre à mes interrogations ? »

Ce chapitre donne des repères pour répondre aux parents, les rassurer, voire les aiguiller vers de nouvelles pistes.

Objectifs du chapitre :

- comprendre la nature des différences d'un enfant ;
 - connaître les troubles existants ;
 - repérer les différents troubles ;
 - savoir vers qui orienter les familles.
-

1. Comprendre la nature des différences d'un enfant

Il faut distinguer les notions suivantes :

difficultés/retard/troubles des apprentissages situation de handicap

Un enfant peut avoir une difficulté particulière face à un apprentissage, ou à une discipline donnée à un moment précis.

Les raisons peuvent être multiples. Parfois un petit coup de pouce est suffisant – soutien scolaire par exemple –, voire un accompagnement spécifique – psychologue, orthophoniste... – pour passer ce moment difficile.

Un enfant peut avoir aussi « une baisse de régime », une fatigue passagère, un manque de confiance, de motivation...

Il faut chercher à comprendre la nature de ses difficultés.

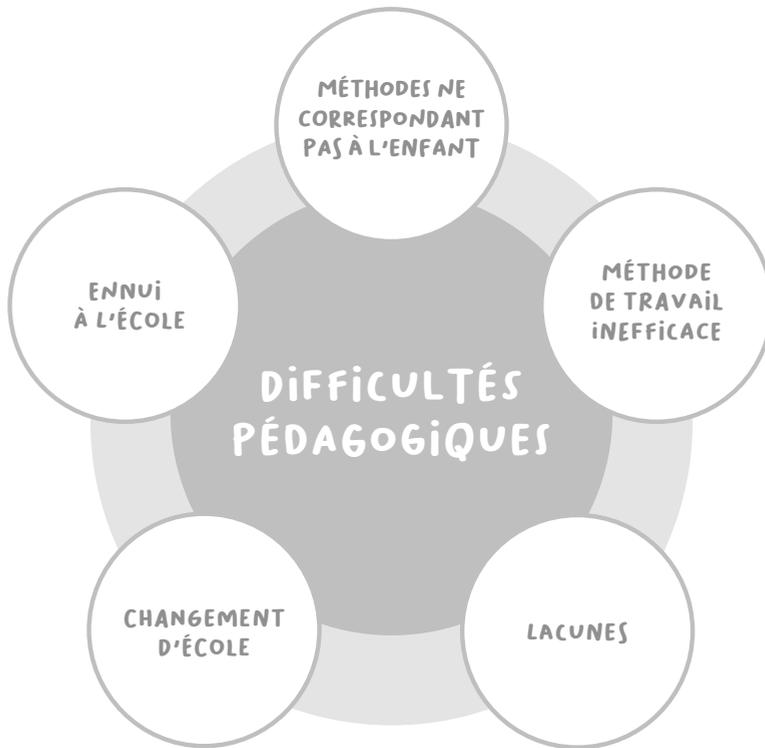
1.1. Différents types de difficultés et retards

On appelle difficulté un problème ponctuel qui peut se régler en travaillant davantage sur un point précis. Si un enfant rencontre des difficultés, il faut essayer d'en identifier la cause (*figures 1.1, 1.2 et 1.3*).

La difficulté doit être prise en charge d'une manière ou d'une autre. Si elle persiste, l'enfant aura du retard par rapport à sa classe. Ce retard peut alors entraîner un manque de confiance en soi, de la démotivation face à l'école, voire un décrochage scolaire.

C'est pour cela qu'il est important d'intervenir tôt et d'essayer de trouver des solutions avec les familles.

Les difficultés ne doivent pas être prises à la légère. Les parents ne peuvent pas toujours répondre aux besoins de leur enfant.



ENNUÏ À L'ÉCOLE

Précocité ? L'école ne prend pas de sens pour l'enfant

MÉTHODE DE TRAVAIL INEFFICACE

L'accompagner dans les méthodes de travail

LACUNES

Donner un coup de pouce
Soutien, cours particulier

CHANGEMENT D'ÉCOLE

Accompagner son enfant par rapport aux changements, échanger, discuter

MÉTHODES INADAPTÉES

Soutenir son enfant

Figure 1.1. Difficultés pédagogiques.



DIFFICULTÉS D'ATTENTION

Utiliser des outils pour maintenir l'attention (chronomètre, pause...).
Troubles de l'attention ? TDA(H)

LENTEUR D'EXÉCUTION

Rythmer le temps, s'entraîner pour automatiser les actions. Dys ?

DIFFICULTÉS DE MÉMORISATION

Utiliser des outils aides mémoires.

DIFFICULTÉS DE COMPRÉHENSION

Reformuler, réexpliquer.
Ne pas dénigrer, rester dans une posture d'encouragements, relever les points positifs.

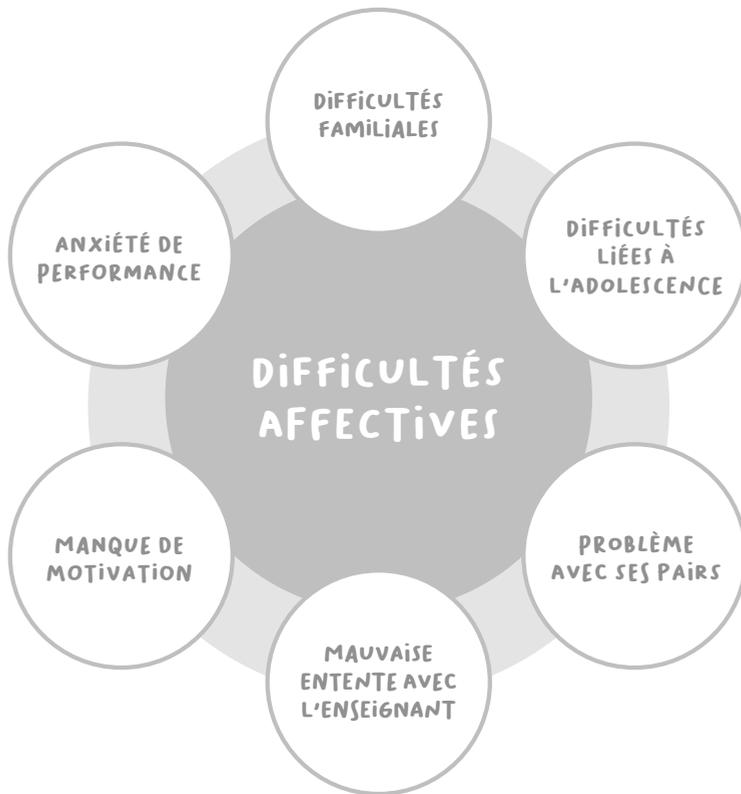
LECTURE HÉSITANTE

Consolider la lecture par des rituels (lire deux phrases chaque soir à voix haute...). Dyslexie ?

DIFFICULTÉS D'ORGANISATION

Faire des listes pour s'organiser. Mettre en place des rituels. Dys ?

Figure 1.2. Difficultés cognitives.



DIFFICULTÉS FAMILIALES

Faire attention à épargner l'enfant par rapport aux problèmes des adultes.

MAUVAISE ENTENTE AVEC L'ENSEIGNANT

Relativiser auprès de l'enfant.
Rencontrer l'enseignant.

DIFFICULTÉS LIÉES À L'ADOLESCENCE

L'écouter, ne pas être toujours dans le jugement.

MANQUE DE MOTIVATION

Construire un projet avec l'enfant par rapport à l'école. Donner du sens à l'école.

PROBLÈME AVEC SES PAIRS

Est-ce récurrent ou un problème ponctuel ? En parler avec l'enseignant.

ANXIÉTÉ DE PERFORMANCE

Prendre du recul par rapport aux notes.
Dédramatiser les situations de contrôle.

Figure 1.3. Difficultés affectives.

Il est parfois important de leur conseiller de se faire accompagner. Il ne faut pas hésiter à orienter les familles vers des professionnels en fonction des difficultés rencontrées.

Si les difficultés persistent, l'enfant se trouvera en retard par rapport aux enfants de son âge. Sous la notion de retard, il y a toujours l'idée que le retard peut être rattrapé : ceci est vrai dans certains cas. L'école, par rapport à la notion de retard, va mettre en place des actions de remédiations.

➤ 1.2. Les différents troubles des apprentissages

Si les difficultés demeurent malgré les accompagnements mis en place, on peut alors penser à un trouble des apprentissages. Prenons deux exemples.

Exemple

Camille a des difficultés pour apprendre à lire au CP, elle suit des séances d'orthophonie. En CE1, elle lit lentement puis on la retrouve en CE2 devenue lectrice comme tout le monde. Cette enfant a rencontré des difficultés dans l'apprentissage de la lecture, elle avait un retard par rapport à la classe. Mais grâce à un accompagnement à la maison et à l'extérieur, elle a pu rattraper ce retard.

Exemple

Léo a des difficultés pour apprendre à lire au CP, il suit des séances d'orthophonie. En CE2, il n'est toujours pas lecteur et continue la rééducation. Des moyens de compensation vont être mis en place pour qu'il arrive à suivre les activités de lecture comme les autres enfants. Dans ce cas-là, on ne parle plus de difficultés mais de trouble. La notion de retard ne veut plus rien dire. L'enfant agira alors autrement lorsqu'il se trouvera en activité de lecture. Un adulte pourra oraliser les consignes en classe pour qu'il ait accès au contenu et au sens des textes proposés.

Un trouble est durable et persistant, il résiste à la rééducation. L'enfant progresse mais au bout d'un moment les progrès stagnent. L'enfant devra mettre en place des stratégies pour faire « autrement ».

On appelle troubles des apprentissages les TSA (troubles spécifiques du langage et des apprentissages). Cela correspond à l'ensemble des troubles « dys » et au TDAH (trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité).

Parmi les troubles « dys » on retrouve :

- la dyslexie ;
- la dyspraxie ;
- la dysphasie
- la dysorthographe ;
- la dyscalculie ;
- la dysgraphie.

Un enfant avec une dyslexie sévère reconnue n'accède jamais à une lecture fluide, il apprend alors à utiliser du matériel adapté, qui lui permet de lire comme les autres, mais en faisant autrement.

Si un enfant a un trouble des apprentissages, l'origine est neuro-développementale, son cerveau fonctionne différemment. On ne peut pas dire qu'il fonctionne mal, mais par rapport à une société de l'écrit, un enfant dyslexique rencontre des difficultés à l'école : cela ne remet pas en cause son intelligence. La famille doit être rassurée et aiguillée vers des pistes pour mettre en place des adaptations et des aménagements pour leur enfant.

Il est très important que les parents rassurent leur enfant, pour qu'il se construise une bonne image de lui-même et qu'il se fasse confiance. Souvent l'enfant peut se sentir « nul », les autres ont appris à lire relativement facilement mais pas lui... Il faut prendre le temps de lui expliquer que ce n'est pas grave et qu'il peut réussir comme tout le monde.

À l'école élémentaire, la posture de l'enseignant est primordiale. En effet, au cycle 2, on est sur les apprentissages fondamentaux, en particulier la lecture et l'écriture. Ces deux domaines correspondent aux apprentissages où l'élève dyslexique va se trouver le plus en difficulté. L'élève peut démarrer sa scolarité à l'école élémentaire dans la souffrance. Il est important que l'enfant soit rassuré par rapport à ses capacités cognitives. L'enseignant doit mettre des adaptations en place pour qu'il puisse continuer à être dans les apprentissages. Ces premières années à l'école sont essentielles pour la suite de la scolarité.

Il est important de faire de cette différence une richesse : nous sommes tous différents !

1.3. Situation de handicap

Si un enfant a un trouble sévère des apprentissages ou une pathologie avérée, un TSA (trouble du spectre autistique)..., il faudra alors saisir la MDPH (maison départementale pour les personnes handicapées) afin de faire une reconnaissance de situation de handicap. À l'école, l'enfant pourra ainsi bénéficier d'aides spécifiques comme du matériel adapté, une aide humaine, une orientation particulière...

On saisit la MDPH quand l'enfant manque d'autonomie et ne peut s'en sortir sans aide.

Le manque d'autonomie peut concerner plusieurs champs :

- pas d'autonomie par rapport aux actes de la vie quotidienne : un enfant qui ne peut pas mettre son manteau seul, se déplacer seul... ;
- pas d'autonomie dans les apprentissages : un enfant qui ne peut pas être tout seul dans la compréhension des consignes ou s'engager dans la tâche scolaire... ;
- pas d'autonomie dans la relation aux autres : un enfant qui ne décode pas les émotions, qui a des réactions inappropriées...

Il est important de faire suivre un enfant de sa naissance à l'adolescence par un pédiatre pour s'assurer de son évolution.

2. Connaître les différents troubles existants

Le préfixe « dys » vient du grec : il signifie « difficulté à ». Pour diagnostiquer un trouble « dys », on parle de diagnostic par exclusion. Il faut donc avoir écarté toutes les autres pistes.

Il est nécessaire au niveau médical de faire :

- un bilan auditif ;
- un bilan visuel ;
- un bilan sur les performances cognitives de l'enfant (bilan psychométrique QI).

Il faut également s'assurer qu'au niveau psychologique, l'enfant n'est pas perturbé pour quelque raison que ce soit. Par exemple, il peut y avoir plusieurs langues à la maison, il faut donc attendre un peu s'il a du retard avant d'aller sur la piste des troubles « dys ».

De façon générale dans les apprentissages fondamentaux, l'enfant apprend, s'entraîne, puis automatise les différentes tâches demandées. Prenons l'exemple de la lecture : l'enfant découvre les lettres, les syllabes, les mots, il s'entraîne pendant plusieurs années et finit par devenir un lecteur expert. La lecture devient automatisée, ce qui permet à l'enfant d'être dans la compréhension du texte et non plus dans le décodage. Il peut alors traiter des questions plus complexes. Un enfant qui a une dyslexie n'automatisera jamais la lecture, il sera toujours dans la phase décodage du texte, ce qui l'empêchera d'avoir accès au sens.

Pour les troubles « dys », les enfants ne passeront jamais à la phase d'automatisation, quel que soit le trouble.

Il existe deux cas où l'on peut avoir un trouble dys :

- le trouble est développemental, lié à un dysfonctionnement neurobiologique ;
- le trouble est acquis suite à une lésion cérébrale, un accident...

Statistiquement, les garçons ont plus souvent un trouble dys que les filles.

➤ 2.1. Qu'est-ce que la dyslexie ?

La dyslexie est un trouble spécifique de la lecture et du langage écrit. L'enfant se retrouve en grande difficulté pour l'acquisition de la lecture et de l'écriture. L'automatisation nécessaire ne se met pas en place.

Notre cerveau est divisé en deux hémisphères. On sait qu'en activité de lecture, c'est notre hémisphère gauche qui travaille, en particulier les zones dédiées au langage qui s'appellent l'aire de Wernicke et l'aire de Broca. Le cerveau fait alors le lien entre les graphèmes (écriture) et les phonèmes (sons).

Arriver à comprendre le lien entre l'écriture et le son s'appelle la conscience phonologique.

Une personne dyslexique, en activité de lecture, va faire travailler son hémisphère droit. La partie du cerveau spécialisée dans la lecture – l'hémisphère gauche – va très peu être utilisée. On parle alors de dysfonctionnement neurobiologique. L'enfant dyslexique, selon le degré de sa dyslexie, pourra rentrer dans la lecture mais toujours avec des performances moindres. Il fera alors des erreurs phonologiques, sera lent, lira des mots à la place d'autres, etc.

Trois fois plus de garçons que de filles ont une dyslexie. On sait que dans certaines familles, on peut trouver plusieurs cas de dyslexie : en effet il y a une certaine hérédité.

L'OMS (Organisme mondial de la santé) donne comme statistique entre 8 à 10 % d'enfants ayant une dyslexie.

Il existe plusieurs types de dyslexie :

- dyslexie phonologique : conscience phonologique affectée ;
- dyslexie de surface : le dictionnaire visuel des mots ne se met pas en place, l'enfant devra toujours passer par une lecture phonologique ;
- dyslexie mixte : dyslexie (phonologique et surface) ;
- dyslexie visuo-attentionnelle : mauvais balayage visuel des lignes.

Souvent en trouble secondaire associé à la dyslexie, l'enfant a une dysorthographe, c'est-à-dire des troubles au niveau de l'orthographe, à ne pas confondre avec un élève mauvais orthographe. L'élève dysorthographique sera dans l'incapacité d'apprendre l'orthographe.

Tous les enfants dans l'apprentissage de la lecture et de l'écriture vont rencontrer des difficultés qui peuvent s'apparenter à une dyslexie, cela est normal, il ne faut donc pas s'inquiéter trop tôt. Un enfant peut mélanger des lettres, mal recopier des mots, oublier des lettres, inverser des sons...

Un enfant dyslexique a un cerveau qui fonctionne autrement. Souvent ce sont des enfants qui ont beaucoup d'imagination, qui sont créatifs...

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, beaucoup de personnes dyslexiques aiment les mots et les sons.

2.1.1. Repérage pour la dyslexie

Le repérage peut se faire en classe par observation à partir de plusieurs éléments :

- Les séances de lecture avec l'enfant sont toujours compliquées.
- Les élèves commencent à lire, et l'enfant ne semble pas avancer (*tableau 1.1*).
- Il ne reconnaît pas les petits mots outils comme « aussi, et... ». Attention cependant, certains enfants dyslexiques ont une très bonne mémoire et peuvent faire illusion. On peut avoir l'impression qu'ils sont lecteurs or ils connaissent par cœur les textes à lire ! À un moment donné, ils seront démasqués, les textes devenant plus compliqués.
- Difficultés pour reconnaître certaines lettres.
- Inversion des lettres.
- Lecture d'autres sons à la place de ceux écrits.
- Difficultés pour lire les mots irréguliers (par exemple Monsieur, qui sera lu « Mon-si-eur »).
- Rajout de sons.
- Difficultés pour trouver un son dans un mot.
- Grande lenteur pour lire.
- Difficultés pour décomposer les mots en syllabes.
- Lecture parfois des mots de la ligne du dessus, ou du dessous.
- Se fatigue vite.
- Erreurs de son au niveau de l'écriture.

- Mauvaise segmentation des mots.
- Si vous oralisez ses écrits, cela ne prend pas toujours sens au niveau des sonorités.
- Décalage entre les compétences orales et écrites.
- Difficultés d'attention.

Les *tableaux 1.1* et *1.2* apportent des éléments de repères des attendus en lecture et écriture selon l'âge.

Exemple

Jade, en CE2, n'a pas de problème d'audition ni de vue. Pourtant, lorsqu'elle écrit sous la dictée : « Je vais au magasin pour acheter différents ingrédients pour préparer un gâteau », elle va écrire : « Je vé au ma gasin pur achet difrem inrgéfient tréparer bour un gapeau. »

Quelques signes d'alerte :

- Mauvaise segmentation des mots (magasin/ma gasin).
- Confusion au niveau des sons (préparer/tréparer).
- Inversion de lettres (ingrédients/inrgéfient).
- Absence des mots outils (pour/pur).
- Oubli de mots.
- Confusion de lettre (p/b, b/d...).
- Oubli de sons (acheter/achet).

L'enseignant est là pour repérer, il va alors orienter la famille vers des spécialistes.

Il peut également mobiliser le RASED dans le premier degré.

Pour voir l'évolution d'un enfant en lecture, voici quelques repères.

La lecture se découpe en 5 étapes :

1. L'enfant décompose le mot par lettres-syllabes.
« Voiture » est lu « v-oi-t-u-re ».
2. L'enfant décompose le mot en syllabes.
« Voiture » est lu « voi-tu-re ».